

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 3

Rapport final

Motel agricole des Basques

MRC Les Basques

1. Avis d'intérêt

Des activités de consultation ont-elles été organisées?

Quelques mois avant le dépôt de l'avis, des consultations avec les producteurs·trices agricoles et les transformateurs·trices de la MRC ont été réalisées pour le renouvellement du PDZA. Les résultats de ces consultations ont permis à l'équipe de développement agroalimentaire de dresser un portrait de la place de l'agriculture sur le territoire et de développer un plan d'action. Parmi les objectifs sélectionnés, on retrouve :

- Tirer parti de la centralité de la MRC au Bas-Saint-Laurent pour se doter d'infrastructures agroalimentaires locales et régionales
- Poursuivre la remise en culture des terres en friche
- Augmenter le nombre de démarrages d'entreprises agricoles
- Encourager l'accès aux produits alimentaires locaux
- Appuyer la mise en place de projets agricoles complémentaires

L'équipe de développement agroalimentaire a aussi travaillé de concert avec le Centre d'innovation sociale en agriculture (CISA) afin de réaliser le projet [Vitaliser les territoires par l'établissement de la relève agricole](#). Le renouvellement du PDZA et le projet de recherche du CISA ont mené à l'idéation du Motel agricole des Basques (MAB).

Finalement, l'équipe de développement agricole de la MRC a d'ailleurs reçu de nombreuses lettres de la part d'aspirant·es locataires qui souhaitent apporter leur appui au projet.

2. Rédaction du devis et signature de l'entente

Comment s'est déroulée la réflexion autour du choix du projet?

Lors des consultations du PDZA, la problématique de l'établissement sur petite surface est apparue évidente. Le choix du Motel agricole des Basques comme projet « Signature innovation » de la MRC Les Basques a été confirmé par des entretiens avec des agriculteur·trices de la relève cherchant à s'établir dans la région.

Qui a participé à la rédaction du devis?

La rédaction du devis des travaux relatifs au projet « Signature innovation » a été coordonnée par le chargé de projet engagé par la MRC et appuyée par le comité directeur. Il a aussi été révisé par le conseil d'administration de la MRC. Il a finalement été adopté par une résolution du conseil de la MRC.

Le contenu du devis a-t-il été discuté au préalable avec certains groupes particuliers ou des partenaires?

Le projet a été présenté, puis travaillé avec différents partenaires incluant l'UPA des Basques, le MAPAQ, l'ARTERRE, le CISA ainsi que le Cégep de Victoriaville (dans le cadre des séjours exploratoires).

Aussi, la relève agricole a été consultée afin de réaliser la liste des infrastructures nécessaires au Motel agricole : parmi celles-ci, on retrouve une salle de conditionnement, une chambre froide, un congélateur industriel ainsi qu'une serre et une salle de semis.

3. Comité directeur

Comment la composition du comité directeur a-t-elle été effectuée?

Le comité a été réfléchi afin d'inclure à la fois des représentants de la MRC Les Basques, du MAMH et du Motel agricole. Il est constitué de :

- Bertin Denis : préfet, MRC Les Basques
- Giovanni Lebel : conseiller en développement agroalimentaire, MRC Les Basques
- Gaston Deschênes : coordonnateur au développement économique, CLD Les Basques
- Jean-François Gagnon : conseiller en développement régional, MAMH
- Un·e locataire du MAB

Il est appuyé par les personnes-ressources suivantes :

- Stéphane Lussier : coordonnateur, Motel agricole des Basques
- Jean-Sébastien Delorme : coordonnateur, ATAB
- Jean-Philippe Mainville : agent de maillage, ARTERRE
- Valérie Simard : adjointe à la direction, MAPAQ

Ces personnes-ressources ont une excellente expérience en agriculture et en transformation alimentaire. Elles épaulent le comité directeur vers une prise de décisions stratégiques réalistes tenant compte des contraintes, des risques et des réalités du terrain.

Combien de rencontres le comité directeur a-t-il tenues annuellement?

Selon le cadre de gestion, le comité directeur devait se rencontrer 2 fois par année. Dans les faits, il s'est réuni à quelques reprises lors de la mise en place du projet,

puis s'est dissout. Le chargé de projet a plutôt choisi de faire appel à ses membres afin de profiter de leur expertise de manière individuelle.

4. Cadre de gestion

Le cadre de gestion a été rédigé par le chargé de projet au nom du comité directeur. Il décrit les objectifs, le plan d'action ainsi que le montage financier du projet. Il a permis de réfléchir aux priorités et de mettre en place un échéancier des différents travaux à réaliser à la suite de l'achat de la terre. La majorité des échéances ont été respectées : seule la construction de la chambre froide et de la salle de conditionnement a été repoussée d'une année, mais elles n'étaient pas nécessaires aux locataires au moment de la construction.

5. Réalisation du projet

Comment la réalisation du projet s'est-elle déroulée?

Comme toute innovation sociale, il n'existait que très peu de références pour guider le comité directeur et son chargé de projet dans le processus de réalisation du projet. Malgré tout, le chargé de projet a réalisé des entrevues avec les membres de différents projets agricoles existants (incubateurs, fiducies agricoles, coopératives de solidarité agricoles) afin de s'aider dans la mise en place du projet.

Quelles ont été les grandes étapes du projet?

- 1 La planification financière
- 2 L'achat de la terre
- 3 La mise à niveau des infrastructures
- 4 L'achat des équipements
- 5 Le recrutement de locataires (en continu)
- 6 L'implantation d'une parcelle de petits fruits (2023)

Le projet final a-t-il changé en cours de réalisation ou s'est-il déroulé conformément au devis?

La vision initiale est restée la même tout au long de la réalisation du projet. Seuls quelques imprévus en lien avec les infrastructures ont demandé davantage

d'investissements de la part de la MRC dans le projet (le creusage de nouveaux bassins d'irrigation et la mise à niveau de la fosse septique).

La MRC a-t-elle embauché des ressources pour sa gestion?

En 2020, la MRC a embauché un chargé de projet pour aider le conseiller en développement agroalimentaire à mettre sur pied le projet ; ce dernier a ensuite assuré la coordination du MAB à partir de 2022. Une analyse du démarrage d'un motel agricole dans Les Basques a aussi été réalisée par une firme externe.

Aujourd'hui, il y a une coordonnatrice externe (aussi conseillère en développement agroalimentaire), une coordonnatrice interne et un responsable de la parcelle de framboises. L'équipe du MAB espère accueillir des stagiaires à temps plein dès l'année prochaine.

D'autres ministères et organismes gouvernementaux ont-ils contribué à la démarche?

La MRC a reçu un financement de 50 000 \$ du MAPAQ dans le cadre du programme *Territoires : Priorités bioalimentaires* afin de mettre en place le MAB.

6. Gestion budgétaire

Existe-t-il des écarts importants entre les prévisions et les dépenses finales? Si oui, comment expliquez-vous ces écarts?

Il y a eu quelques imprévus dans les dépenses (bassins d'irrigation et fosse septique). Sinon, l'écart le plus important se trouve dans les revenus. Le plan d'affaires prévoyait davantage de revenus de location. Il était prévu qu'en 2025 le Motel agricole s'autofinance; ce n'est pas encore le cas. Il faut tenir compte de la pandémie, plus longue que prévu. La MRC continuera de supporter le projet pour assurer sa pérennité.

Les initiatives financées ont-elles permis d'atteindre les objectifs liés à l'entente?

Tout à fait! Le Motel agricole des Basques fait couler beaucoup d'encre! Trois projets de recherche ont eu lieu en moins de 4 ans au Motel agricole; le Motel loue même une parcelle au CEROM, un centre de recherche en grains.

Cinq entreprises agroalimentaires ont vu le jour au Motel agricole des Basques redynamisant ainsi une terre qui était en friche depuis plusieurs années. Ces

entreprises travaillent en circuit court : on retrouve leurs produits au marché public ou dans les restaurants de la région.

De plus, la naissance du Motel agricole a permis plusieurs collaborations avec des organismes gouvernementaux lors du développement du projet. La MRC a travaillé en collaboration avec le MAPAQ pour la mise en place de la cuisine locative et avec la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent pour la création du Gerموir, parcours d'incubation.

7. Autres commentaires et évaluation

Quelle évaluation faites-vous des résultats atteints par rapport à vos attentes initiales?

L'établissement du MAB a permis la remise en culture d'une terre en friche et l'établissement de la relève agricole sur petites surfaces. Un véritable dynamisme agricole se dégage des activités du Motel agricole : il y a aujourd'hui 4 offres supplémentaires au Marché public des Basques! Plusieurs objectifs du projet ont donc été réalisés. Il existe néanmoins encore plusieurs défis à relever incluant le recrutement de locataires. Le MAB est prêt à en accueillir davantage!

Comment pourriez-vous accroître l'adéquation entre les objectifs initiaux et les résultats obtenus?

Voici quelques idées pour améliorer l'adhésion au Motel :

- Réaliser une nouvelle campagne de recrutement dans les écoles spécialisées en agriculture;
- Mettre sur pied une campagne de promotion de la location en agriculture (en collaboration avec le CISA et d'autres motels agricoles);
- Assurer la visibilité du Motel agricole des Basques à travers ses réseaux sociaux, sa présence dans les médias et sa contribution au milieu agricole;
- Développer un attachement de la communauté au projet à travers des événements.

Comment qualifiez-vous l'accompagnement du MAMH durant les différentes étapes de la mise en œuvre de votre projet « Signature innovation »?

Notre conseiller nous a offert une belle disponibilité pour les questions et lors des redditions de compte annuelles.

Comment le projet « Signature innovation » a-t-il amélioré l'image de votre MRC du point de vue économique, touristique, culturel ou du milieu de vie?

Le projet du Motel agricole fait assurément jaser! Il s'agit d'un projet apprécié par l'ensemble de la communauté agricole au Québec. Il a permis de redorer l'agriculture dans Les Basques aux yeux de la relève : le succès de nos séjours exploratoires en est la preuve. Il a aussi permis à la MRC de se placer comme leader des initiatives d'établissement pour la relève. Les cinq dernières années nous ont servi à construire les bases du projet; l'équipe de développement agricole de la MRC souhaite voir désormais la communauté s'approprier les lieux.

Comment ce volet a-t-il permis de développer un projet d'innovation sur votre territoire?

Le Motel agricole des Basques n'existerait pas sans « Signature innovation ». Le volet a permis la mise en place d'une des innovations sociales en agriculture les plus importantes du Québec dans les dernières années.

Selon vous, quelles retombées le projet aura-t-il à plus long terme sur le territoire?

Il s'agit d'un projet avec un grand potentiel de vitalisation du territoire puisqu'il cherche à attirer la relève agricole et permettre l'établissement de nouvelles entreprises (et de nouvelles familles) dans Les Basques. De plus, il répond parfaitement à un des objectifs de la MRC qui est d'accroître le nombre de petites fermes dans le but d'atteindre l'autonomie alimentaire.

Quelles sont les avenues à privilégier pour consolider le travail effectué?

Pour assurer la pérennité du MAB, un comité aviseur sera mis en place à l'automne afin de réfléchir à la gouvernance, à la vision, au rayonnement et au financement du projet dans les prochaines années en collaboration avec la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent. Parallèlement, l'équipe du Motel agricole devra aussi continuer et intensifier la promotion et le recrutement des locataires.